notable à la végétation et à la santé des êtres organisés par les émanations insalubres qu'elles répandent sur un certain rayon. Quelques-uns de ces établissemens, qui allument et entretiennent en feu des masses considérables de matières, peuvent aussi causer l'incendie des récoltes et des habitations.

Les *terrains communaux*, qui sont généralement dans un mauvais état d'entretien et où le pâturage donne lieu à une foule de délits sur les propriétés voisines, exigent qu'on évite autant qu'on le peut leur voisinage.

Enfin il est important de jeter un coup d'œil sur les héritages qui avoisinent immédiatement et de toutes parts le domaine, et d'examiner la moralité, la condition, l'industrie et le caractère de ceux qui les possèdent. Ces voisins peuvent être incommodes, soit par un esprit de chicane, d'avarice ou d'avidité qui les anime, soit par un instinct d'envahissement qui les porte à empiéter sur votre propriété, soit enfin par un penchant décidé à commettre des délits, des vols ou des larcins auxquels ils peuvent se livrer plus facilement et souvent avec plus d'impunité que les autres. Pauvres, ignorans et sans industrie, ils peuvent négliger la culture de leur héritage, le laisser se couvrir de mauvaises herbes ou être infesté par des insectes destructeurs, qui, malgré tous vos soins et votre activité, se répandent sur votre propriété, envahissent, étouffent ou détruisent vos récoltes. Ils peuvent laisser les eaux couvrir leurs champs, se déverser ou s'infiltrer sur les vôtres, et rendre ainsi moins fructueux vos travaux d'asséchement, etc. Les meilleurs voisins sont ceux qui sont laborieux, aisés, industrieux, éclairés, bienveillans et doués des sentimens moraux qui honorent l'humanité.

§ II. — De l'état physique et naturel du fonds.

L'examen du fonds, sous le rapport de son état naturel, portera d'abord sur son *élévation*. Cette élévation peut être absolue ou relative. L'*élévation absolue* est celle du domaine au-dessus du niveau de la mer; c'est elle qui a l'influence la plus matérielle sur l'espèce et la qualité des produits. On a calculé en Angleterre que 60 à 80 mètres de hauteur perpendiculaire équivalent, sous le rapport du climat, à 1 degré de latitude plus septentrionale, et qu'une élévation de 200 à 250 mèt. était la hauteur *maximum* à laquelle on pouvait en général, dans ce pays, s'adonner avec quelques chances de succès à la culture des céréales. L'*élévation relative*, ou celle au-dessus du niveau général du pays, joue aussi un rôle important. Un domaine sous le même degré de latitude, et toutes les autres circonstances étant égales, a d'autant plus de valeur qu'il est placé dans une situation basse et près du niveau des eaux. Dans une situation élevée il est toujours dispendieux de conduire les engrais, de faire les charrois et la plupart des autres travaux. D'ailleurs, les parties élevées d'un pays offrent souvent des pentes abruptes, peu propres à un grand nombre de cultures, et celles-ci, en général, y sont plus tardives et par conséquent exposées à des chances plus multipliées.

La *configuration de la surface* n'est pas moins intéressante à étudier. Une surface irrégulière, fortement ondulée, à quelque élévation qu'elle soit, est défavorable en agriculture; les travaux y sont nécessairement plus pénibles et plus multipliés. Sur les pentes, les parties les plus meubles et argileuses des terrains sont délayées et entraînées par les eaux, tandis que le sable et le gravier restent; le sol manque donc de la ténacité nécessaire pour servir de point d'appui aux récoltes. Les engrais qu'on applique dans ces terrains sont consommés presque en pure perte, et, par l'effet de différentes causes, ils ont une température plus basse que ceux placés à une même hauteur, mais de niveau. En outre, dans les terrains inclinés l'épaisseur du sol meuble diminue, à chaque opération de labourage dans les parties les plus élevées, et ne peut être rétablie que par des travaux et des dépenses considérables. Dans un sol bien meuble et perméable, une surface plane ou à peu près est celle qui paraît être la plus avantageuse; mais dans un pays humide, dans des sols compactes et argileux reposant sur un sous-sol peu perméable, les terres légèrement en pente sont celles qui méritent la préférence, parce qu'elles s'égouttent le mieux.

Quelles que soient l'élévation ou les ondulations du sol, il faut éviter les *terrains marécageux* quand on n'a pas l'intention ou les moyens de les assainir par des desséchemens, ou si les travaux qui seraient nécessaires pour cela sont difficilement praticables. Les sols trop bas et humides sont insalubres et exposés plus que les autres aux gelées de printemps, qui attaquent d'une manière si funeste les végétaux; ils sont en outre plus sujets aux inondations, au déversement des eaux ou à la chute de masses quelconques des fonds supérieurs; les chances de bonnes récoltes y sont plus incertaines et les produits moins estimés.

Il suffit de savoir apprécier l'influence de la lumière et de la température sur la végétation pour sentir combien il est important de prendre en considération l'*aspect* ou l'*exposition* du fonds vers tel ou tel point de l'horizon. Sous les climats incertains et souvent humides des pays du Nord, une exposition vers le midi ou légèrement inclinée à l'est ou à l'ouest est, surtout dans les terres fortes, une circonstance qui accroît sensiblement la valeur d'un domaine. Il en est souvent de même d'un abri, soit hauteur, montagne ou forêt, principalement pour les terrains secs, sablonneux et chauds, qui les garantit des effets fâcheux des vents froids et humides du nord ou du nord-ouest. On doit sans doute envisager la question autrement dans le midi de la France. En effet, sous les latitudes où il y a surabondance de calorique et de lumière et où le soleil dessèche et durcit souvent le sol pendant plusieurs mois consécutifs, sans qu'une goutte de pluie vienne rafraîchir et ranimer la végétation épuisée, les terres n'ont plus le même besoin d'être tournées vers le sud, et un aspect vers d'autres points de l'horizon ou un abri contre l'influence trop directe du soleil ou contre les vents desséchans, sont alors des circonstances que le praticien doit aimer à rencontrer.

Une fois ces notions acquises, il sera nécessaire de connaître l'*étendue de la surface* que